

1018. On verra que depuis la confédération la valeur totale des marchandises en transit à travers le territoire des Etats-Unis et venant du Canada, d'après l'article XXIX du traité, et l'acte de 1886, est de \$965,558,562.

1019. Si nous analysons le montant ci-dessus, on voit qu'il consiste (a) en marchandises transportées au et du Canada, à des pays autres que les Etats-Unis et le Canada, et (b) en marchandises transportées d'un point du Canada à un autre point du Canada *via* les Etats-Unis.

Les chiffres (a) sont.....	\$769,891,618
(b) ou commerce interprovincial fait à travers les Etats-Unis.....	<u>195,666,944</u>
Total	<u>\$965,558,562</u>

Durant la même période le commerce total en dehors du Canada s'est élevé à \$5,045,706,203.

1020. On voit donc que, durant la période de 1869-93, le Canada s'est prévalu du privilège du transit en franchise pour 15·25 pour 100, dans le transport de son commerce extérieur.

1021. Ce tableau nous indique aussi les changements qui ont eu lieu dans la proportion des marchandises transportées à travers les routes des Etats-Unis sous le privilège du transit en franchise. La plus forte proportion a été en 1882, année de la "fièvre des spéculations"; et comme alors il n'y avait pas de route directe entre Ontario, Québec et Manitoba, on a été donc dans l'obligation d'employer celle des Etats-Unis.

Nous trouvons le plus bas pourcentage en 1878-88, ce qui est dû au fait que les marchands, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sous le coup de la menace des Etats-Unis, firent venir leurs marchandises étrangères par la voie du fleuve Saint-Laurent et les chemins de fer canadiens, ce qui fut cause que durant cette année-là, l'Intercolonial transporta près du double des marchandises européennes.

1022. En 1868, les marchandises importées et exportées par le Canada, par d'autres voies que celles des Etats-Unis, représentaient une valeur de \$115,304,229; et en 1893, \$214,991,710.

1023. Dans le cours de la période de 1868 à 1893, le commerce interprovincial *via* les Etats-Unis, s'est élevé jusqu'à 19¼ millions en une seule année, mais la moyenne est un peu plus de \$7,500,000, la plus grande partie de ce commerce se faisant maintenant directement, sans le secours des bureaux intermédiaires américains.

1024. Malheureusement, les rapports des bureaux de douanes canadiens n'établissent pas dans quelle proportion le commerce des Etats-Unis a profité des privilèges réciproques offerts par le Canada. Tout ce qu'il y a c'est un rapport du port de Montréal établissant la valeur